



CHARTRE ETHIQUE

Tout adhérent à l'association Pharma Logistics Club – PLC entend accepter au moment de son adhésion la présente charte (dite « Charte éthique») qui définit les valeurs du PLC et les principes d'engagement à l'égard de l'association.

Mission et valeurs de l'association

La vocation du Pharma Logistics Club – PLC est d'être un lieu **de partage**, de réflexion, d'échanges d'idées **et de propositions** autour des enjeux et des mutations de la Logistique Santé - SC Healthcare.

Il consiste en tout premier lieu à « apprendre les uns des autres » grâce aux échanges sur les approches métiers. Il est donc propice à l'éclosion de partenariats.

Le Pharma Logistics Club fonctionne de manière démocratique. Il dispose de statuts librement adoptés et dans le respect des termes de la présente charte éthique.

Le Pharma Logistics Club s'engage à garantir la confidentialité des informations et données personnelles de ses membres.

Engagements de l'adhérent

L'adhérent s'engage à respecter les principes suivants :

- **participer activement aux travaux, réunions ou organisation d'événements du PLC ;**
- avoir une attitude ouverte, compréhensive et bienveillante, et tenir une communication **respectueuse des idées et des personnes ;**
- **s'abstenir de toute démarche commerciale** du fait de cette adhésion auprès des membres du PLC ou par l'utilisation ou l'exploitation commerciale d'informations issues des **travaux** du PLC ;
- adhérer à l'association ne permet pas de parler publiquement au nom du Pharma Logistics Club, sauf mandat ou autorisation formelle du président et ou du bureau ;
- s'interdire de publier toute image, photographie, documents sans accord écrit du membre du PLC concerné ;
- s'abstenir de toute action qui risquerait de nuire à l'image, à la crédibilité et à la réputation de l'association Pharma Logistics Club.

Adhésion

Pour devenir membre de l'association, il faut :

- cotiser à l'adhésion annuelle ;
- adhérer aux valeurs du Pharma Logistics Club et respecter les termes et l'esprit de la charte éthique.

L'association se garde le droit de résilier l'adhésion de toute personne qui ne respecterait pas la présente Charte éthique.

J'ai bien pris connaissance de la Charte éthique et y adhère.

Date :

Signature :